



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du vendredi 25 avril 2025

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Jean Luc BERNARD – Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

√ Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

JOURNEES DU 29 ET 30 MARS 2025

COUPE VETERANS LOYEZ

Rencontre 53281130 : US ROUVROY – AFC LIBERCOURT

Forfait de LIBERCOURT.

ROUVROY bat LIBERCOURT par forfait 5/0.

Amende de 25 € à LIBERCOURT.

JOURNEES DU 19 – 20 ET 21 AVRIL 2025

SENIORS D1 – POULE A

Rencontre 28635099 : ES LABEUVRIERE – OS AIRE SUR LA LYS

Match arrêté à la 3mn suite à blessure grave d'un joueur d'AIRE SUR LA LYS. Rencontre n'ayant pas eu sa durée réglementaire. Match à refixé par la Commission compétente.

SENIORS D4 – POULE A

Rencontre 28855504 : US NOYELLES SOUS LENS (c) – FC LILLERS (b)

Réserves d'avant match de LILLERS, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 4/1

Amende de 30 € à LILLERS.

Rencontre 28652366 : JF GUARBECQUE (b) – US HOUDAIN

Réserves d'avant match d'HOUDAIN, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 1/0

Amende de 30 € à HOUDAIN.

SENIORS D5 – POULE A

Rencontre 28864179 : AAE AIX (b) – US BILLY BERCLAU (b)

Réserves d'avant match d'AIX, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 3/0

Amende de 30 € à AIX.

SENIORS D6 – POULE A

Rencontre 28867645 : OC COJEUL (b) – SC SAINT-NICOLAS

Réserves d'avant match de SAINT-NICOLAS, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 1/7

Amende de 30 € à SAINT-NICOLAS.

SENIORS D6 – POULE B

Rencontre 228867901 : RC BOURS – ESD ISBERGUES (c)

Réserves d'avant match de BOURS, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 4/2

Amende de 30 € à BOURS.

SENIORS D7 – POULE B

Rencontre 29145642 : AS VALLEE DE LA TERNOISE (c) – ENT. VERQUIN (b)

Réserves d'avant match de ENT. VERQUIN, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 1/2

Amende de 30 € à ENT. VERQUIN.

Rencontre 29145644 : FC GIVENCHY GOHELLE (b) – FC ESTEVELLES (c)

Réserves d'avant match de GIVENCHY, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 2/1

Amende de 30 € à GIVENCHY.

SENIORS D7 – POULE C

Rencontre 29145847 : US MONCHY AU BOIS (c) – AJ ARTOIS (c)

Réserves d'avant match de MONCHY AU BOIS, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 1/4

Amende de 30 € à MONCHY AU BOIS.

SENIORS D7 – POULE D

Rencontre 29146871 : AS LYSSOIS (b) – AS SAILLY LABOURSE (b)

Réserves d'avant match de LYSSOIS, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 1/0

Amende de 30 € à LYSSOIS.

COUPE DU TERNOIS SENIORS

Rencontre 53307046 : US RIVIERE – US MONCHY AU BOIS

Réserves d'avant match de MONCHY AU BOIS, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 1/5

Amende de 30 € à MONCHY AU BOIS.

Rencontre 53307050 : AS VALLEE DE LA TERNOISE (b) – US HEUCHIN LISBOURG

Réserves d'avant match d'HEUCHIN LISBOURG, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 2/3

Amende de 30 € à HEUCHIN LISBOURG.

SENIORS D7 - POULE E

Rencontre 229147251 : ES ALLOUAGNE (b) – INT. NORRENT FONTES (b)

1^{er} forfait d'ALLOUAGNE.

NORRENT FONTES bat ALLOUAGNE par forfait 5/0.

Amende de 25 € à ALLOUAGNE.

U18 D3 - POULE A

Rencontre 29868976 : FC LA ROUPIE -- FC CAMBLAIN CHATELAIN

3^{ème} forfait de CAMBLAIN CHATELAIN.

LA ROUPIE bat CAMBLAIN CHATELAIN par forfait 5/0.

Amende de 45€ à CAMBLAIN CHATELAIN.

Match retour à LA ROUPIE.

U18 FEMININES A 8 D3 – POULE A

Rencontre 29844264 : EC CAMPHIN PEVELE – AS LOOS OLIVEAUX

1^{er} forfait de LOOS OLIVEAUX.

CAMPHIN PEVELE bat LOOS OLIVEAUX par forfait 5/0.

Amende de 10 € à LOOS OLIVEAUX.

FUTSAL D2- POULE A

Rencontre 29296593 : ARRAS DUISANS FUTSAL (b) -- LFC BEUVRY TIGERS

2^{ème} forfait de ARRAS DUISANS FUTSAL.

BEUVRY TIGERS bat ARRAS DUISANS par forfait 5/0.

Amende de 50 € à ARRAS DUISANS FUTSAL.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente
Nathalie COCKENPOT.



Le Secrétaire
Marc TINCHON.

